

Zeitschrift: as. : Archäologie Schweiz : Mitteilungsblatt von Archäologie Schweiz = Archéologie Suisse : bulletin d'Archéologie Suisse = Archeologia Svizzera : bollettino di Archeologia Svizzera

Herausgeber: Archäologie Schweiz

Band: 31 (2008)

Heft: 4

Artikel: "De verre et de(s) marbre(s)" : le Nouveau Musée de l'Acropole à Athènes

Autor: Dubosson, Benoît

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-109755>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 13.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

De verre et de(s) marbre(s): le Nouveau Musée de l'Acropole à Athènes

Après plus de trente ans de réflexion et de travaux, les autorités grecques inaugureront au printemps 2009 un nouveau musée archéologique, au cœur du quartier historique d'Athènes. Cet édifice, construit par l'architecte américain d'origine suisse Bernard Tschumi, est appelé à remplacer l'ancien musée, élevé au 19^e siècle à l'est du Parthénon, et à accueillir l'ensemble des vestiges découverts sur l'Acropole. Il est également appelé à nourrir un débat bicentenaire: le retour des sculptures du Parthénon.

Un vaste programme de restauration

Initié en 1976, ce projet fait suite à la volonté des autorités grecques de rendre au sanctuaire athénien son apparence antique. Un vaste programme de restauration des monuments de l'Acropole, en cours à l'heure actuelle, avait alors été lancé afin de remédier aux dommages du temps, de la pollution atmosphérique et d'utilisations inappropriées. A cette occasion, de nombreuses sculptures avaient été détachées des monuments et transférées au Musée de l'Acropole. Elles y étaient depuis exposées dans un espace de moins de 1400 m², sous un éclairage artificiel. La construction d'un nouvel écrin pour accueillir ces chefs-d'œuvre de l'art archaïque et classique s'avérait donc nécessaire.



Fig. 1
Le Nouveau Musée de l'Acropole à Athènes, construit par l'architecte suisse Bernard Tschumi au cœur du quartier historique de Makryianni.

C'est le projet de mise en valeur du centre historique d'Athènes, lancé au milieu des années 1980 par Melina Mercouri, alors ministre de la culture du Gouvernement hellénique, qui décida de l'emplacement du nouveau musée. La construction de l'édifice devait en effet intégrer le programme d'aménagement des quartiers situés au sud de l'Acropole, lequel visait à rendre au centre athénien une unité architecturale et historique.

Le Nouveau Musée de l'Acropole
Quatre concours architecturaux auront été nécessaires avant que le mandat soit attribué en 2002 au bureau de Bernard Tschumi. Sur une grande parcelle du quartier historique de Makryianni, au sud-est de l'Acropole, l'architecte devait relever un défi de taille: bâtir un musée moderne en respectant les contraintes inhérentes à toute construction au cœur d'Athènes – omniprésence de vestiges, densité de la trame urbaine, climat local et instabilité sismique – à 300 m

à peine du Parthénon. Tirant avantage de chacune de ces contraintes, il a imaginé un édifice composé de trois strates horizontales. Bâti sur pilotis, le musée se dresse au-dessus des vestiges de l'Athènes chrétienne (4^e-7^e siècle apr. J.-C.), mis au jour lors des travaux d'excavation en vue de la construction du bâtiment, et qui s'intègrent au nouveau musée. Une rampe en verre, surplombant les structures antiques, conduit aux galeries intermédiaires. Cette partie médiane, qui doit sa forme trapézoïdale au réseau urbain alentour, est composée de deux plateaux superposés. Elle accueille les œuvres de

Fig. 2
Le musée, bâti sur pilotis, se dresse au-dessus de vestiges chrétiens.

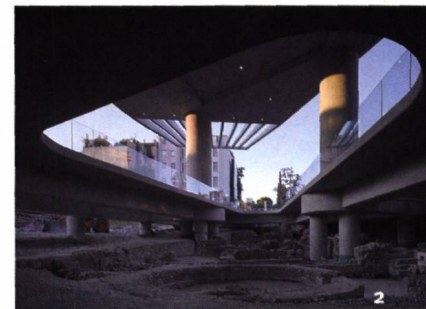




Fig. 3
L'enveloppe transparente de la galerie supérieure assure une vue directe sur le Parthénon.

la période archaïque jusqu'au romain tardif. L'édifice est enfin couronné d'une galerie de verre rectangulaire, aménagée autour d'une cour intérieure. C'est dans cette galerie que doivent être exposées les sculptures du Parthénon.

L'utilisation de larges panneaux vitrés et d'éléments transparents permet d'éclairer les pièces exposées. Les visiteurs déambulent ainsi dans des espaces baignés de lumière naturelle, le long d'un circuit chronologique. Partant de la double galerie de la période archaïque, ils sont invités à gravir les étages, avant d'arriver, en procession, devant les frontons et les frises du Parthénon. Ils redescendent ensuite en traversant les galeries hellénistique et romaine.

Cet aménagement témoigne, à lui seul, de l'importance accordée à la salle du Parthénon, point culminant de l'exposition. La galerie est désaxée de 23 degrés par rapport au reste du bâtiment, se démarquant nettement

des étages inférieurs, et reproduit l'orientation exacte du monument antique. Elle est conçue comme un nouveau Parthénon de verre, à l'intérieur duquel frises, frontons et métopes sont exposés, retrouvant leur position quasi originelle après 2500 ans. L'enveloppe transparente de la galerie assure enfin une vue directe sur le Parthénon, réunissant symboliquement les sculptures et le monument qu'elles ornaient.

D'Elgin à Tschumi

A n'en pas douter, cette galerie de verre a joué un rôle considérable dans la désignation du lauréat: le concept de Bernard Tschumi est un plaidoyer pour le retour des sculptures du Parthénon ou «Elgin marbles», propriété du British Museum depuis bientôt 200 ans.

Au début du 19^e siècle, Thomas Bruce, 7^e Comte d'Elgin et ambassadeur britannique à Constantinople, avait obtenu des autorités ottomanes une autorisation lui permettant d'emporter des pièces architecturales provenant des monuments antiques de l'Acropole. Particulièrement intéressé par les sculptures du Parthénon, il en avait prélevé 56 panneaux sur la frise, 19 sur le fronton et 15 métopes. A cela s'ajoutaient une caryatide et une colonne de l'Erechtheion. Envoyées à Londres, ces pièces avaient été vendues au gouvernement britannique, qui les avait finalement transférées au British Museum en 1816. Depuis, de nombreuses voix se sont élevées contre cet acte, considéré par certains comme illégal.

En 1982, la jeune République Hellénique porta le litige devant l'UNESCO,

avant de remettre au gouvernement britannique une requête officielle pour le retour de ces pièces. Mais, invoquant notamment l'absence d'un emplacement susceptible de les accueillir en Grèce, le British Museum a rejeté cette requête en 1983 et s'oppose depuis à toute restitution.

L'ouverture du Nouveau Musée de l'Acropole est donc l'ultime argument dans la campagne pour le retour des marbres, la Grèce remplissant dès lors les impératifs pour la protection et l'exposition sûre de ces œuvres. Des moulages de plâtre, remplaçant les pièces manquantes, se dressent aujourd'hui entre les originaux patinés de la collection athénienne, illustrant le démantèlement d'une œuvre d'art une et unique. Par ce biais, les autorités grecques espèrent sensibiliser l'opinion publique et modifier la position britannique, d'autant plus difficile à tenir que plusieurs institutions ont commencé à restituer les fragments du Parthénon qu'elles possédaient.

Une destinée incertaine

L'ombre des marbres du Parthénon cache un vaste débat auquel le British Museum ainsi que l'ensemble des institutions occidentales ne peuvent échapper: celui de l'éventuelle restitution de biens culturels «hérités» de la période coloniale. Pour l'heure, le British Museum confirme le caractère inaliénable de ses collections, mais le Nouveau Musée de l'Acropole s'élèvera comme un reproche à cette intransigeance, tant que les marbres du Parthénon n'auront pas été restitués aux autorités grecques.

— Benoît Dubosson